Les papillons de jour, utiles et menacés

Les papillons de jour forment un groupe d'insectes comprenant 147 espèces en région Centre-Val de Loire pour sept familles : hespéridés, piéridés, papilionidés, lycénidés, riodinidés, nymphalidés et zygénidés.

Une faune aux rôles multiples

De par leurs exigences biologiques et écologiques, les papillons de jour constituent de véritables sentinelles écologiques c'est-à-dire des espèces dont la sensibilité sert d'indicateur précoce des changements de l'environnement d'un écosystème donné. En butinant, la plupart jouent également un rôle dans la pollinisation des plantes.

Des espèces au cycle de vie original et fragile...

Les papillons sont intimement liés à la flore et à la structure de la végétation. Les plantes jouent un rôle-clé à la fois comme support de ponte des papillons et comme zone d'alimentation pour les adultes et les chenilles.

La présence de fleurs conditionne la richesse en papillons.

... liées aux espaces ouverts riches en plantes-hôtes

Les zones humides, à la flore diversifiée, peuvent accueillir, parfois sur des surfaces très restreintes, plus de 40 espèces de papillons.

Les **fabacées** (trèfles, lotiers...) ou les astéracées (centaurées, marquerite, cirses, serratule...) sont par exemple des familles de plantes à favoriser sur ces milieux humides. Elles favorisent des papillons tels que les lycènes (Azuré de la sanguisorbe...) et les nymphalidés (Mélitée de la lancéole, Mélitée noirâtre, Nacré de la sanguisorbe, Damier de la succise...).



Un plan régional d'actions "Papillons de jour" en Centre-Val de Loire

Le plan régional d'actions (PRA) en faveur des papillons de jour, déclinaison du plan national d'actions (2018-2028), est un document stratégique qui traite de la connaissance et de la conservation de ce groupe d'insectes menacés. Il concerne particulièrement **42 espèces de papillons de jour** (rhopalocères et zygènes) sur les 147 espèces connues en région. Courant sur la période 2020 à 2029, le plan régional d'actions prévoit 10 actions concernant des opérations d'inventaire, de suivi de populations, de protection et de gestion d'espaces naturels mais aussi de formation et de communication.

L'animation du PRA est assurée par le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire et des acteurs locaux sont à votre disposition pour vous apporter des conseils.





www.cen-centrevaldeloire.org

En savoir plus sur le site du PNA Papillons de jour : https://papillons.pnaopie.fr/



Plan national d'actions

Ils vous conseillent et vous accompagnent localement :

Conception : Cen Centre-Val de Loire 2023/Serge Gressette, Isabelle Gravrand - Dessins : Savoirs à Vif/Angélique Moreau - Crédits photos : Cen Centre-Val de Loire/Serge Gressette, Emmanuelle Speh ; Cen Bourgogne/Benoît Fritsch et Guillaume Doucet, PNR Loire-Anjou-Touraine/Pierre Vinet



Agir pour les papillons des zones humides Plan national d'actions en faveur des papillons de jour

2018 - 2028

Plan régional d'actions en Centre-Val de Loire



Zoom sur ces milieux à préserver



Réparties aux quatre coins de notre région, les zones humides présentent de multiples facettes, avec comme point commun : une dépendance à l'eau.

Sur les plateaux ou dans les vallées, on rencontre des **tourbières et landes, cal- cicoles ou acides, sur des sols engorgés.** Il s'y développe des plantes adaptées à cet engorgement permanent, auxquelles sont inféodés des papillons tels que l'Azuré de la gentiane pneumonanthe (*Phengaris alcon*) ou l'Azuré de la sanguis-orbe (*Phengaris teleius*).

Dans les vallées et les têtes de bassin versant, sont présentes, **des prairies humi- des et des mégaphorbiaies sur des sols à l'engorgement temporaire.** Entretenues par fauche ou pâturage, elles sont souvent très fleuries et donc favorables aux papillons tels que le Nacré de la sanguisorbe (*Brenthis ino*), la Mélitée de la lancéole (*Melitaea parthenoides*) ou le Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*).

Malgré cette grande diversité, en France, deux tiers des milieux humides ont disparu au siècle dernier dont 50 % entre 1960 et 1990. Dans ce contexte, la conservation des papillons des zones humides est prioritaire.



Recommandations de gestion

Sur un espace naturel, la gestion des milieux doit être étudiée au cas par cas selon les caractéristiques du site, le cortège de papillons ainsi que d'autres enjeux propres au site (flore, vertébrés, autres insectes...). Voici néanmoins quelques actions favorables aux papillons sur ces milieux :

- Pratiquer une gestion (restauration et entretien) en mosaïque en laissant des secteurs en exclos;
- Pratiquer les activités de bûcheronnage et de débroussaillage des ligneux **d'octobre à mars** ;
- **Obstruer les drains et fossés** pour limiter l'assèchement des zones humides ;
- Étaler les actions d'entretien du printemps à l'automne pour conserver en permanence une disponibilité en fleurs ;
- Faucher (ou broyer) à des **hauteurs supérieures à 5 cm** (voire tendre vers 10 cm) afin de préserver les pontes et les chenilles présentes au sol ;
- Conduire une **gestion pastorale extensive** (chargement et période). En fonction des objectifs du gestionnaire, du type de bétail et des caractéristiques du site, le pâturage peut s'exercer selon deux modes : un fort chargement sur une courte période ou un faible chargement sur une longue période.

Dates des périodes optimales d'intervention : https://papillons.pnaopie.fr/ressources/

-> Tableau périodes d'intervention pour la gestion des habitats des papillons de jour en Centre-Val de Loire

Les espèces emblématiques en Centre-Val de Loire

Les lycènes



Azuré de la gentiane pneumonanthe (*Phengaris alcon*)



Azuré de la sanguisorbe (*Phengaris teleius*)



Cuivré des marais (Lycaena dispar)

Les nymphalidés



Nacré de la sanguisorbe (Brenthis ino)



Mélitée noirâtre (Melitaea diamina)



Mélitée de la lancéole (Melitaea parthenoides)